

**La Roche-sur-Yon, le vendredi 26 janvier 2018**

Direction des Affaires juridiques  
et des Assemblées

54, rue René Goscinny  
85000 La Roche-sur-Yon  
tél. : 02 51 05 57 79

## **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU MARDI 23 JANVIER 2018**

### **COMPTE RENDU**

<b>1</b>	<b>APPROBATION DES TARIFS 2018 DES LOYERS ET SERVICES POUR LA PEPINIERE D'ENTREPRISES</b>
----------	---

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Il est proposé au Bureau de fixer les tarifs des loyers et des services de la pépinière d'entreprises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>2</b>	<b>AERODROME RENE COUZINET - REDEVANCES AEROPORTUAIRES</b>
----------	--

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Comme chaque année, il est proposé d'apporter une modification sur l'ensemble des tarifs aéroportuaires.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>3</b>	<b>ACQUISITION AUPRES DE EIREG GROUP D'UN BIEN 47 BOULEVARD D'INDUSTRIE POUR LA REALISATION D'UNE RECYCLERIE - LA ROCHE-SUR-YON</b>
----------	---

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Dans le cadre de son projet de développement économique et de soutien à l'emploi, La Roche-sur-Yon Agglomération développe des partenariats favorisant notamment l'intégration de personnes éloignées de l'emploi. C'est dans ce cadre que l'agglomération souhaite développer un projet de recyclerie. Le bureau communautaire a approuvé le 20 juin 2017 l'acquisition auprès de EREIG GROUP du bien situé 47 boulevard de l'Industrie à La Roche-sur-Yon au prix de 580 000 € net vendeur. Le bien s'étant dégradé et des travaux de rénovation importants devant être engagés, l'Agglomération a sollicité le propriétaire pour réviser le prix. Aussi, le Bureau communautaire est appelé à approuver l'acquisition de ce bien auprès de EREIG Group, cadastré section BW numéro 4, à la valeur vénale de 400 000 € net vendeur.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>4</b>	<b>CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE AU PROFIT D'ADEC OUEST - ZAE DE L'ERAUDIÈRE - DOMPIERRE-SUR-YON</b>
----------	---

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

L'entreprise ADEC OUEST est une société de construction dont le siège social, basé à La Roche-sur-Yon, ne répond pas aux conditions optimum pour l'exercice de l'activité. Aussi, elle souhaite acquérir une emprise foncière au sein de la ZA de l'Eraudière à Dompierre-sur-Yon.

Le Bureau Communautaire est appelé à approuver la cession d'une emprise foncière d'environ 2 520 m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle cadastrée section ZB numéro 248p située ZAE l'Eraudière, au profit de la société ADEC OUEST. Les parties se sont entendues sur un prix de 22,38 € HT/m<sup>2</sup> soit un prix total estimé de 67 677,12 €/TTC.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>5</b>	<b>CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE AU PROFIT DE CASH AND REPAIR - ZAE ERAUDIERE DOMPIERRE-SUR-YON</b>
----------	--

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Le Bureau Communautaire est appelé à approuver la cession d'une emprise foncière située ZAE l'Eraudière, à la société CASH AND REPAIR, pour l'installation de son entreprise de réparation de produits électroniques grand public. La SARL a sollicité l'acquisition d'une emprise foncière d'environ 2 514 m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle cadastrée section ZB numéro 224p. Les parties se sont entendues sur un prix de 22,38 € HT/m<sup>2</sup> soit un prix total estimé de 67 515,98 TTC. Le Bureau communautaire est appelé à approuver cette cession.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>6</b>	<b>CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE AU PROFIT DE LA SOCIETE LIV COLIS SITUEE ZA LE LUNEAU A DOMPIERRE SUR YON</b>
----------	---

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Le Bureau Communautaire est appelé à approuver la cession des parcelles cadastrées section ZT numéros 200, 213 et 214 d'une surface d'environ 2 813 m<sup>2</sup>, située ZA Le Luneau, à la société LIV COLIS pour l'installation de sa société (activité de transport et stockage). Les parties se sont entendues sur un prix de 17 € TTC/m<sup>2</sup>. Le Bureau communautaire est appelé à approuver cette cession.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>7</b>	<b>CESSION AU PROFIT D'ORYON DU FONCIER DANS LE CADRE DE LA ZAC DE L'EXTENSION DE L'ERAUDIERE A DOMPIERRE-SUR-YON</b>
----------	---

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

Le projet d'aménagement nommé "ZAC de l'extension de l'Eraudière" s'inscrit dans le cadre de la politique d'aménagement des zones d'activités économiques de la communauté d'agglomération de La Roche-sur-Yon. Le projet a ainsi pour objet la réalisation d'une ZAC à usage d'activités économiques de 57 hectares. Il prévoit la réalisation d'environ 40 lots répartis dans environ 11 ilots. Pour mener à bien cette opération, la SEM ORYON a été désignée concessionnaire de l'opération et le traité de concession a été régularisée les 13 et 31/01/2017. Il est proposé au Bureau de céder un foncier de 55 ha 25 a 90 ca, à la SEM ORYON, au prix de 2 090 672 € HT pour la réalisation de cette opération.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>8</b>	<b>APPROBATION DE LA CONVENTION DE TRAVAUX - POURSUITE DE L'AMENAGEMENT ZAE LA FOLIE - LA CHAIZE LE VICOMTE</b>
----------	---

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

La ZAE la Folie, située sur la commune de la Chaize-le-Vicomte, est une zone d'activité communautaire transférée en 2010. A ce titre, La Roche-sur-Yon Agglomération prend en charge tous les travaux liés et nécessaires à sa viabilisation. En 2018, cette zone va faire l'objet d'importants travaux visant à renforcer et sécuriser le réseau électrique existant de la ZAE et permettant de raccorder également les futures entreprises.

Il est proposé d'approuver la conclusion d'une convention de travaux avec ENEDIS pour un montant de 335 679,05 euros TTC.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>9</b>	<b>AUTORISATION DE LANCEMENT DE CONSULTATION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS RUES MONGE ET ZEDE</b>
----------	--

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

La communauté d'agglomération de La Roche-sur-Yon aménage la zone d'activités économiques Acti-Nord dans un souci d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité à proximité des pôles commerciaux. En 2017, la rue Monge du carrefour des 3 ponts à la RD160 a fait l'objet d'une requalification (pose de ralentisseurs et aménagement d'une piste cyclable).

En 2018, l'agglomération oriente son aménagement sur la rue Gustave Zédé (du passage niveau à la rue Philippe Lebon) et la rue Monge (de RD160 à rue Gustave Zédé).

Il est proposé d'autoriser le lancement de la consultation pour cette opération et la signature des marchés

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>10</b>	<b>REQUALIFICATION DES RUES ST ELOI ET ST LUC - MOUILLERON LE CAPTIF</b>
-----------	--

*Rapporteur : Monsieur Luc Guyau*

La Roche-sur-Yon Agglomération poursuit l'opération de réhabilitation des zones artisanales rue Saint-Eloi à Mouilleron le Captif.

Le secteur d'intervention s'inscrit dans une zone activités industrielles où cohabitent à proximité des riverains. Sur l'ensemble du secteur, il est envisagé des aménagements permettant d'améliorer l'attractivité de cette zone économique et de mieux concilier et sécuriser les différents usages. Cet aménagement intègre des travaux : de voirie et de trottoirs, de réfection de l'éclairage public, d'effacement des réseaux.

Il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 248 044 euros HT.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>11</b>	<b>ACQUISITION D'UNE EMPRISE FONCIERE LIEU DIT LA GUILMANDIERE A VENANSULT POUR LA REALISATION D'UN ARRET DE BUS</b>
-----------	--

*Rapporteur : Monsieur Laurent Favreau*

Le Bureau Communautaire est appelé à approuver l'acquisition d'une emprise foncière d'environ 140 m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle cadastrée section YH numéro 93, lieudit La Guilmandière à Venansault, pour aménager un arrêt de bus.

Cette acquisition interviendra à l'euro symbolique, l'agglomération prenant à sa charge les frais annexes (déplacement d'un compteur et reconstitution de clôture notamment).

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>12</b>	<b>CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT DE LA ROCHE SUR YON AGGLOMERATION - RUE DES LILAS - VENANSULT</b>
-----------	--

*Rapporteur : Monsieur Gérard Rivoisy*

Le Bureau Communautaire est appelé à approuver la nouvelle convention de servitude au profit de La Roche-sur-Yon Agglomération pour des travaux d'assainissement sur les parcelles AE 73 et 74 situées rue des Lilas à Venansault appartenant à Monsieur HAAG qui prévoit une indemnité de 400 € TTC permettant la reconstitution des éléments paysagers supprimés dans le cadre des travaux.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>13</b>	<b>CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION - LES FONTENELLES - AUBIGNY LES CLOUZEUX</b>
-----------	--

*Rapporteur : Monsieur Gérard Rivoisy*

Le Bureau Communautaire est appelé à approuver la convention de servitude de passage au profit de La Roche-sur-Yon Agglomération permettant la réalisation des travaux de canalisations des eaux usées, sur la parcelle YB 118, propriété de Monsieur GARNIER François, Les Fontenelles, AUBIGNY LES CLOUZEUX

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>14</b>	<b>EVOLUTION DU CLIC ENTOUR'ÂGE ET DE LA MAIA CENTRE VENDEE SUITE A LA DECISION D'INTERNALISATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE ET DANS LE CADRE D'UN PROJET DE SCHEMA GERONTOLOGIQUE A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION</b>
-----------	--

**QUESTION RETIREE.**

<b>15</b>	<b>RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES CLIC DE MONTAIGU-DES ESSARTS-DU POIRE SUR VIE ET LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION POUR LA MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF MAIA CENTRE VENDEE 2018</b>
-----------	--

*Rapporteur : Madame Marlène Guillemand*

La dernière convention de partenariat étant arrivée à échéance le 31/12/2017, d'une part, et dans un contexte d'internalisation des CLIC par le Conseil Départemental, d'autre part, il est proposé au Bureau communautaire de renouveler pour une durée d'un an la convention de partenariat entre les CLIC Guid'âge, Part'âge, Vie et Boulogne et La Roche-sur-Yon Agglomération, étant bien entendu qu'au fur et à mesure de l'internalisation des CLIC par le Département, elle pourra être dénoncée par les parties concernées.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>16</b>	<b>ACQUISITION AUPRES DE L'EPF DE LA VENDEE D'UNE EMPRISE FONCIERE BOULEVARD LOUIS BLANC EN VUE DE LA REALISATION D'UN MULTI ACCUEIL - LA ROCHE-SUR-YON</b>
-----------	---

*Rapporteur : Madame Marlène Guillemand*

La Roche-sur-Yon Agglomération, locataire du multi-accueil Bacqu'à Sable depuis juillet 2007 dans le quartier des Forges dont le bail arrivera à échéance en mars 2019, souhaite, dans un souci de rationalisation de son patrimoine et de ses dépenses, construire un nouvel équipement afin d'en être propriétaire.

Le choix s'est porté sur l'ancien site de l'IUFM boulevard Louis Blanc appartenant actuellement à l'EPFD de la Vendée. Une emprise d'environ 5 305m<sup>2</sup> est nécessaire afin de réaliser multi-accueil de 80 places maximum, une cour extérieure et ses accessoires dont deux parkings (visiteurs et personnel/livraison) et la voie d'accès. Ces derniers seront réalisés par la Ville de La Roche-sur-Yon qui rachètera le foncier nécessaire auprès de l'agglomération, soit environ 3 400m<sup>2</sup>.

Tenant compte des coûts de portage foncier, des études et des travaux (diagnostics, déconstruction, dépollution et désamiantage), les parties se sont entendues sur un prix de cession de 164,66€/m<sup>2</sup> soit 873 523,86 € net vendeur.

Le Bureau est appelé à approuver cette acquisition auprès de l'EPFD.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>17</b>	<b>SUBVENTIONS HABITAT PRIVÉ</b>
-----------	----------------------------------

*Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah*

Il est proposé au Bureau : d'accorder les 43 subventions sollicitées pour un montant total de 95 842 €, de rejeter la demande du dossier n° 2018-QPO-001, de retirer les subventions accordées au dossier n° HA 22-2014 et au dossier n° HA23-2014, de prononcer le reversement partiel de la subvention du dossier n° EA 054-2016, d'annuler le reversement de la subvention F70-2014.

**QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**